

Paris, le 30 janvier 2023

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de grenelle
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Le SE-Unsa s'oppose aux conditions dans lesquelles l'évaluation des Ecoles continue de se mettre en œuvre malgré nos alertes répétées. Depuis des mois, nous le martelons. Ces évaluations ne doivent pas se traduire pas du travail en plus, ni par du travail pour rien. Force est de constater que c'est trop souvent le cas.

Ces évaluations déjà en cours dans le second degré, se déploient actuellement dans de nombreux départements pour le premier degré suite au report des évaluations pendant le premier trimestre-

Nous savons que c'est l'article 40 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance qui a créé le Conseil d'évaluation de l'École, dont le programme de travail comprend l'évaluation des établissements. Nous connaissons le cadre méthodologique et les outils qui ont été arrêtés par le Conseil d'évaluation de l'École.

Avec ses sections, le SE-Unsa constate des dérives nombreuses et préjudiciables : pressions pour que des équipes se désignent volontaires, absence de temps libéré avec un renvoi systématique sur les « 108h » dans le premier degré, alors qu'elles sont déjà largement préemptées, modalités de consultation des parents d'élèves et des collectivités imposées en dépit du cadre national... Par ailleurs ces évaluations d'écoles et d'établissements doivent avoir du sens pour les personnels et doivent contribuer à l'attribution des moyens nécessaires à partir de leurs conclusions.

Le SE-Unsa vous demande solennellement de prendre conscience des difficultés qui en découlent pour les équipes, particulièrement dans le 1^{er} degré, et de demander aux autorités académiques d'engager un dialogue avec les représentants des personnels pour remettre à plat les pratiques d'évaluation d'écoles et d'établissements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Stéphane CROCHET
Secrétaire général

Copie à :

- M. Laurent CRUSSON, Conseiller social
- Edouard GEFFRAY, Directeur général de l'Enseignement scolaire
- M. Thomas LEROUX, Conseiller aux affaires pédagogiques et aux savoirs fondamentaux
- Mme Béatrice GILLE, Présidente du Conseil d'évaluation de l'école